

**FICHE DE POSTE CONCOURS  
SESSION 2017**

**INTERNE  
PROFIL N° 38**

Intitulé du poste : **Maître-Assistant des ENSA**  
Groupe de Disciplines et Discipline : **Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)**

Catégorie statutaire : A  
Corps : **Maîtres-Assistants des ENSA (MAEA)**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur - Recherche**

Emploi Type : **Enseignant praticien du supérieur DDAO- RCH03A**

**Adresse administrative et géographique de l'affectation :**

École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne  
**1, rue Buisson - BP 94**  
**42003 Saint-Etienne Cedex 01**

**Missions et activités principales**

**Groupe de Disciplines : Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)**  
**Discipline : Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)**

Les obligations de service pour ce poste sont celles fixées par les textes concernant le statut spécifique des enseignants des écoles d'architecture à savoir une charge d'enseignement de 320H TD par an à laquelle il convient d'ajouter toutes les obligations en outre (préparation des cours, participation aux jurys, direction d'études, etc....) dont la participation à la vie de l'école.

**Charges pédagogiques envisagées :**

- enseignement et encadrement du projet d'architecture dans le cycle de licence (TD ateliers et CM)
- enseignement et encadrement du projet d'architecture dans le cycle de master (TD ateliers et CM)

L'enseignant devra prendre en charge la direction d'une pédagogie en place et la coordination et direction d'une équipe enseignante constituée (permanents et vacataires).

**Charges scientifiques :**

Il est attendu un investissement de l'enseignant dans la recherche avec :

- capacité à développer des activités de recherche au sein de l'établissement en favorisant le lien avec l'enseignement du projet d'architecture,
- capacité à intégrer des axes de recherche développés au sein de l'école
- capacité à intégrer et à organiser l'interdisciplinarité, en interne et avec des partenaires extérieurs

**Environnement professionnel**

**Présentation générale de l'école :**

L'école nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne (ENSASE), située en centre-ville, accueille chaque année environ 540 étudiants. Elle délivre le diplôme d'études en architecture, le diplôme d'état d'architecte valant grade de master, l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre et est co-habituée pour la mention « Espaces publics » en partenariat avec l'école d'art et de design et l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne.

Le projet pédagogique de l'ENSASE est conçu pour rentrer en résonance avec les enjeux de société, ce projet propose une progressivité des enseignements qui préparent à de multiples choix concernant les débouchés professionnels. Pour y répondre, l'ENSASE met en œuvre quatre domaines d'études dans la pédagogie de l'école : « matérialités contemporaines, art, paysage », « architecture, urbanisme, territoire », « formes, architecture, milieux », « habitat, culture, environnement ».

L'ENSASE intègre les problématiques liées à l'apprentissage de la recherche et aux activités de recherche dans son projet d'établissement. Elle propose en ce sens d'initier une sensibilisation à la recherche au sein même de la formation initiale et renforce de manière continue la formation HMONP, le soutien de la mention et l'orientation vers la recherche.

L'ENSASE agit dans un environnement favorable, en collaboration avec les écoles d'architecture de Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand, bénéficiant de partenariats avec les établissements du pôle stéphanois et avec la Cité du Design. Elle est membre des Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau, de l'Alliance des Grandes écoles Rhône-Alpes (AGERA), de l'Association Européenne des Ecoles d'Architecture (AEEA). Elle bénéficie du soutien de la Région Rhône-Alpes et collabore régulièrement avec les collectivités locales (collectivités de l'agglomération stéphanoise, villes du bassin du Rhône, parcs naturels régionaux ...)

En matière de relations internationales, l'ENSASE dispose de plus de 30 conventions d'échange.

#### **Présentation des activités de recherche :**

L'ENSASE a constitué un Groupe de Recherche en Formation (GRF), appelé « Transformations », qui vise à regrouper des enseignants et chercheurs de différentes disciplines dans le cadre d'une approche transdisciplinaire de l'architecture tout en mobilisant la théorie et la « compétence projet ». L'enseignant devra s'impliquer dans le GRF de l'établissement qui engage ses propres programmes de recherche. Ses résultats font l'objet de diverses publications.

Les recherches portent sur deux axes : d'une part sur la transformation et valorisation de l'héritage culturel de l'ère industrielle et d'autre part sur les enjeux contemporains de métamorphose des territoires ruraux. Ce groupe développe des programmes de recherche et participe à des collaborations élargies au sein de la communauté scientifique de la COMUE de Lyon. Par ailleurs, l'ENSASE est porteuse d'un Réseau Scientifique Thématique (RST) appelé « espace rural et projet spatial » (ERPS) et participe au séminaire doctoral inter-écoles « matière, espace et sociétés ». Les travaux scientifiques sont publiés aux Publications de l'Université de St-Etienne (PUSE) dont l'ENSASE dirige la collection « Architecture ».

#### **Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :**

Sur les 28 postes d'enseignants titulaires et associés de l'école, la discipline TPCAUI concerne 11,5 postes.

La place importante donnée à l'enseignement du projet architectural et urbain dès la première année constitue une singularité reconnue de l'ENSASE.

**Liaisons hiérarchiques :** sous l'autorité du directeur de l'école et par délégation sous l'autorité du directeur des études

**Liaisons fonctionnelles :** directeur des études

#### **Complément de présentation de l'école :**

Parmi les 9 missions statutaires prévues par la réforme, le projet d'établissement de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne définit un cadre de 5 missions prioritaires :

- la formation initiale,
- la recherche, la formation à la recherche, la valorisation de la recherche ;
- la diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère ;
- la formation spécialisée des architectes ;
- l'accompagnement des étudiants

Dans ce cadre, le programme pédagogique 2010-2014 constitue l'élément central garant de la force et de la cohérence d'une formation initiale, conçue comme la base structurante de l'ensemble des actions de l'ENSASE, avec l'objectif d'une continuité de la formation initiale (dont) d'une part le renforcement de l'enseignement du projet, théorie et pratique, et d'autre part le développement accru de la recherche.

Il propose au sein même de la formation initiale dès le premier cycle, une approche intensive, théorique et pratique du projet architectural et urbain, ouverte sur des problématiques, des méthodologies et des processus contemporains. Cette approche articulée aux apports et éclairages spécifiques des sciences humaines et sociales et des sciences et techniques, doit permettre un assemblage étroit entre le projet, les savoirs, les compétences spécifiques propres à la conception architecturale, et les questions et exigences théoriques associées. Il doit en ce sens permettre le développement constant d'une sensibilisation et initiation des étudiants à la recherche.

Cet ensemble d'enseignements associant pratique et théorie du projet, est conçu pour favoriser l'interdisciplinarité au sein même du champ TPCAUI, et le renforcement des axes de recherche et des projets mis en place par le Groupe de Recherche en Formation (GRF) « Transformations ».

Outre l'exigence et l'attention permanentes portées à l'acquisition des compétences nécessaires à la conception, à la mise en forme et à la mise en œuvre des projets, le projet d'établissement et particulièrement le programme pédagogique affiche une attention particulière pour les préoccupations liées à l'environnement, aux transformations des territoires en mutation et aux conditions de l'habitat et de l'urbanité dans ces situations difficiles. Ces spécificités de l'enseignement et du GRF « Transformations » font échos à la situation géographique de l'ENSASE au sein d'une conurbation urbaine post industrielle en décroissance inscrite dans un très grand territoire rural, mais tout autant à de très nombreux territoires européens dans une situation équivalente.

Les questions et problématiques abordées ainsi que les méthodes d'enseignement, placent les objectifs de formations bien au-delà d'un domaine unique. Cette approche se singularise par le dépassement d'une simple spécialisation technique, imprégnant progressivement l'ensemble des approches pédagogiques pour transmettre des savoirs et compétences adaptables et actives face à des situations spatiales, environnementales et architecturales complexes.

Conçu pour entrer en résonance avec les enjeux de société, ce projet pédagogique propose une progressivité des enseignements qui prépare à de multiples choix concernant les débouchés, que ce soit avec le renforcement permanent de la formation HMNOP, le soutien du Master spécialisé ou l'orientation vers la recherche.

Dans cet esprit le master propose quatre domaines d'études complémentaires : « Paysage, art, design », « Architecture, urbanisme et territoires », « Forme architecture milieux » et « Habitat, urbanité et environnement » dont la précision apportée au plan des contenus et des intitulés confirme le travail de clarification et de cohérence voulu dans la nouvelle édition du programme pédagogique.

<b>Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions</b>
--

<b>Poste à pourvoir à la rentrée universitaire 2017-2018</b>
--